

CNEA : La DGER impose sa réforme de l'épreuve de contrôle du bac pro malgré une opposition massive.

LES INSTANCES



La DGER a présenté lors du CNEA du 17 mars 2026 les textes relatifs à la rénovation de l'épreuve de contrôle du bac pro, pensée dans une logique « capacitaire ». Malgré une opposition quasi unanime des représentants des personnels, les textes ont été validés par le CNEA. La nouvelle épreuve de contrôle s'appliquera à partir de juillet 2027. La loi de finances finalement adoptée confirme l'extrême incertitude qui pèse sur les crédits du pacte enseignant pour la prochaine rentrée scolaire. Nous n'y étions pas favorables, à raison, revaloriser le métier d'enseignant par des primes, plutôt que par des augmentations pérennes, reste une solution trompeuse et instable.

Dans sa déclaration liminaire (à lire en fin de communiqué), le SEA-UNSA a mis l'accent sur :

- Le budget de l'enseignement agricole public qui ne permettra pas de répondre aux attentes sociétales en matière de transitions environnementales affichées dans la LOSARGA. Le prochain plan EPA (enseigner à produire autrement) est attendu.
- La communication par voie de presse en faveur du privé, là encore, au détriment du public.

Réponses de la DGER : sur EPA3, il faut construire un véritable plan dans une logique de dynamique locale et collective. Le point majeur de progrès est de fédérer les équipes autour de ce plan, ce qui fait défaut actuellement.

La promotion de l'EA va progresser, notamment grâce au PNOD (programme national d'orientation et découverte). La communication autour des transitions environnementales doit être accentuée.

Sur les points à l'ordre du jour :

Budget : programme 143 (enseignement agricole) : les grandes lignes sont :

- Contexte budgétaire contraint : réduction du déficit public
- + 1 % des crédits pour le programme 143 : en particulier pour la 6ème mission
- Dépenses de personnels :
 - - 1,9 % : baisse dotation 20 M€ pour le pacte enseignant. Le budget alloué permettrait de finir l'année scolaire, la DGER annonce réfléchir à des modalités pour poursuivre les actions engagées
 - + 40 ETP (public & privé) : 25 ETP enseignants et CPE, 5 ETP pour l'inspection, 5 ETP en personnels comptables, 5 ETP dans le cadre du développement du bachelor

Commentaires SEA-UNSA :

L'évolution des emplois est positive mais elle est loin de compenser les suppressions des années passées et de couvrir les besoins qui sont ceux du système éducatif dans le cadre de la LOSARGA. L'enseignement agricole a besoin d'une augmentation conséquente de ses crédits pour accompagner la hausse des effectifs et mettre en œuvre les différents volets de la loi d'orientation.

Les crédits disponibles pour le pacte enseignant à la rentrée prochaine sont très incertains. Nous avons alerté sur le caractère non pérenne du dispositif : nous n'y étions pas favorables, à raison. Sa disparition complète n'en aurait pas moins des conséquences problématiques sur le fonctionnement des établissements et sur l'implication des personnels. La DGER cherche donc des solutions pour prolonger le dispositif.

Pour le SEA-UNSA, la revalorisation durable (et donc indiciaire) du métier d'enseignants doit rester la priorité, en particulier pour ceux en milieu de carrière.

Modalités transitoires suite à la rénovation du BTSA Gêmeau :

Texte classique qui permettra aux candidats ajournés à l'ancienne version de ce diplôme, de se présenter à l'examen en conservant les notes acquises, selon les conditions en vigueur.

Ce texte est adopté à l'unanimité.

Épreuve de contrôle Bac Pro :

Après 4 GT, 2 contributions écrites, le texte fixant l'organisation de cette épreuve ne satisfait pas le SEA-UNSA.

Dès la session 2027, les candidats devront, à l'oral, démontrer leurs capacités à :

- « mobiliser des expériences pour argumenter et construire un projet personnel et professionnel ;
- présenter des enjeux (organisationnels, sociaux, techniques, environnementaux) liés aux transitions et leur incidence sur les choix du candidat ;
- s'exprimer à l'oral, à la fois lors d'une prise de parole structurée et dans l'interaction avec le jury ».

Commentaires SEA-UNSA :

Si le SEA-UNSA reconnaît comme positif l'accès à cette épreuve aux seuls candidats ayant 10/20 de moyenne pondérée aux épreuves E5, E6 et E7, il regrette que cette ultime épreuve ne permette pas de contrôler les compétences acquises par les candidats au cours de la formation. L'épreuve, complexifiée, sera difficile à préparer par les candidats et à évaluer pour les examinateurs.

2 voix contre (celles du SEA-UNSA).

DL SEA-UNSA au CNEA du 17 mars 2026

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les membres du CNEA,

L'enseignement agricole a un rôle central à jouer pour relever les deux défis qui s'imposent à l'agriculture française : le renouvellement des générations et la transition agroécologique. Pour cela, le système éducatif a besoin d'une augmentation conséquente de ses crédits pour accompagner la hausse des effectifs et mettre en œuvre les différents volets de la LOSARGA, notamment la sixième mission. Force est de constater que le prochain budget ne répond pas à ces attentes. Pourtant, un consensus politique s'était dégagé en commission des affaires culturelles à l'Assemblée nationale pour renforcer les établissements publics. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? rien, aucune trace, nous le regrettons profondément. Au final, le parcours législatif de la loi de finances n'aura fait évoluer le projet initial qu'en faveur de deux composantes privées, laissant de côté le public, nous le déplorons tout autant.

Sur la question environnementale et en réponse à la crise agricole persistante, le Gouvernement s'apprête à présenter un projet de loi d'urgence qui risque d'acter de nouveaux reculs environnementaux, creusant ainsi le décalage entre les attentes sociétales et les réalités du secteur. Cette contradiction risque de brouiller un peu plus l'image qu'ont nos différents publics de l'agriculture et des formations qui y conduisent.

Or, pour gagner en attractivité, il faut aussi que le système éducatif agricole soit en phase avec les attentes de la société. Dans ce contexte, le besoin d'un plan EPA3 n'en est que plus pressant. Pour le SEA-UNSA, ce plan doit être un réel plan de formation à la transition agroécologique capable de fédérer tous les acteurs autour d'une dynamique collective, là où le plan EPA2 a échoué. Nous restons dans l'attente de son contenu ainsi que d'un bilan transparent du précédent plan.

Sur ce sujet, nous ne pouvons que déplorer les articles de presse trompeurs qui mettent en avant les acteurs privés en défaveur du public. Nous vous renvoyons par exemple à un article paru en février dernier dans un hebdomadaire national – Télérama pour ne pas le citer – qui consacre 3 pages à un lycée agricole privé sous contrat, à l'origine non affilié. Ce lycée se présente comme un lycée agroécologique unique alors qu'il ne fait rien de plus que ce que proposent déjà bon nombre de lycées agricoles publics : former les élèves à des diplômes nationaux en s'appuyant sur une exploitation agricole vertueuse du point de vue environnementale. La communication est efficace et suffisamment agressive pour susciter l'intérêt de la presse qui y voit un projet original et spécifique, à tort. Ce n'est qu'un exemple mais il est néanmoins difficile à recevoir pour les personnels que nous représentons, engagés dans un appareil de formation auquel ils croient.



**champs
d'avenir**